



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

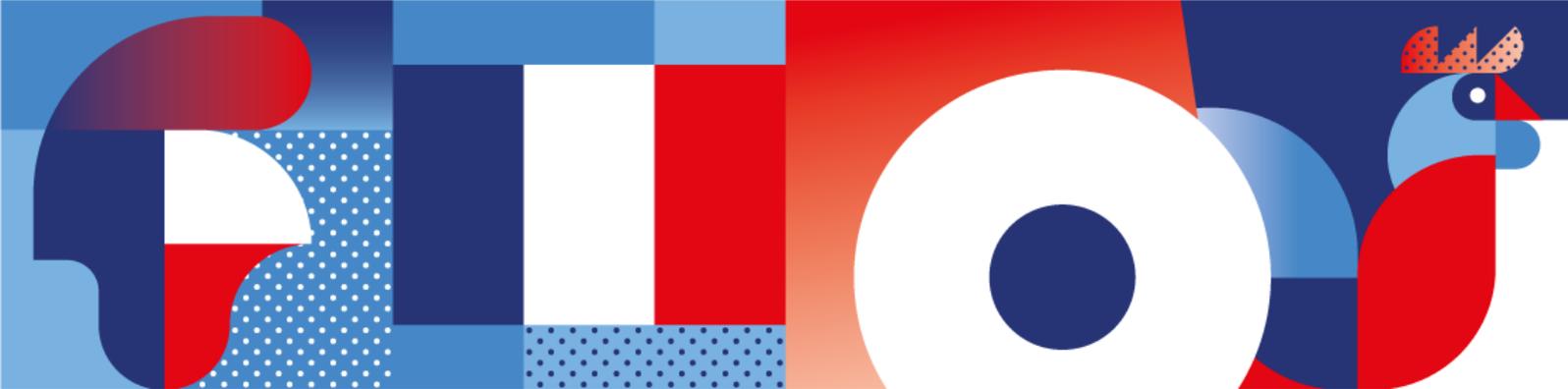
PAYS HÔTE



# Mobilité quotidienne pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

**« Anticiper les Jeux » :  
Une démarche portée par l'État et  
ses partenaires pour assurer la réussite  
des Jeux Olympiques et Paralympiques**

**DOSSIER DE PRESSE - 14 MARS 2024**



# SOMMAIRE

- p 3 **Édito de Patrice Vergriete,**  
ministre chargé des Transports
- p 4 **Édito d'Amélie Oudéa-Castéra,**  
ministre des Sports et des Jeux Olympiques  
et Paralympiques
- p 5 **Les transports pendant les Jeux :**  
les chiffres-clés
- p 7 **« Anticiper les Jeux » :**  
le plan d'action
- p 9 **Diminuer, décaler, détourner, dévier :**  
les « 4D » pour réguler la demande de transports
- p 11 **Les 3 objectifs de la campagne :**  
informer, accompagner et faire agir
- p 13 **Le site de référence** pour préparer ses déplacements :  
[anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr)
- p 15 **Un accompagnement construit avec et pour les  
professionnels**
- p 17 **Des conseils déclinés localement**



**Patrice Vergriete**  
Ministre chargé des Transports

## « Anticiper ses déplacements au quotidien : une action indispensable pour réussir les Jeux »

Cet été, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024. **C'est une grande fierté, une formidable opportunité de rayonnement international** pour notre pays.

Ces événements constituent aussi un enjeu majeur en matière de transports, notamment en Île-de-France. Pour la région-capitale, il s'agit d'assurer les déplacements des usagers du quotidien et de ceux des millions de détenteurs de billets, tout en tenant compte de la hausse du transport de marchandises.

**Sur la route**, un réseau de 185 kilomètres de voies olympiques sera créé : une file de circulation sera dédiée aux véhicules olympiques et paralympiques. Pour protéger les sites des Jeux, des périmètres où la circulation automobile sera limitée ou interdite seront également prévus.

**Dans les transports en commun**, Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en Île-de-France, et les opérateurs de transports RATP et SNCF, se mobilisent de façon exceptionnelle pour augmenter l'offre de transport. Sur les lignes de desserte des sites, les renforts seront importants, jusqu'à 60 % d'offre en plus. Malgré cet effort massif sur l'offre de transport, des impacts sont à prévoir sur les déplacements pendant toute la durée des Jeux. Pour y faire face, il s'agit de se préparer au mieux. Ainsi, il est vivement conseillé **d'anticiper tous les déplacements**.

**C'est pour cette raison que le Gouvernement lance le dispositif « Anticiper les Jeux ».**

**Pour faciliter les déplacements indispensables à la vie quotidienne, le ministère a répertorié et rassemblé l'ensemble des informations disponibles en amont des Jeux sur un site Internet unique : [anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr).** Cet outil a vocation à évoluer et à s'enrichir jusqu'aux Jeux, au fur et à mesure de l'avancement des mesures prises en matière de transport. Sans attendre, **vous trouverez sur ce site une carte indiquant, jour par jour, heure par heure, les périmètres de sécurité et de circulation** autour des sites, l'emplacement des files réservées aux véhicules olympiques et paralympiques, et **la charge prévisionnelle sur le réseau de transport en commun**. Pour les particuliers comme pour les entreprises, vous y trouverez également des conseils adaptés et des réponses aux questions que vous vous posez.

**Les solutions sont multiples et sont naturellement à adapter en fonction des possibilités et des organisations de chacun.** Pour certains, le télétravail est une réponse tout indiquée. Pour d'autres, il s'agit peut-être de changer son itinéraire habituel pour prendre une ligne moins chargée, ou de décaler ses horaires pour éviter les fortes affluences au moment d'une arrivée sur un site de compétition ou pour faciliter ses livraisons. Parfois, c'est prendre un vélo ou marcher un peu plus qui s'impose comme une solution évidente et préférable.

Je suis convaincu que nous saurons relever collectivement ce défi. Anticiper pour concilier les usages entre transport du quotidien, transport des spectateurs et transport des accrédités est un objectif central. **Préparons-nous ensemble à l'accueil de l'événement du siècle !**

# édito



**Amélie Oudéa-Castéra**  
Ministre des Sports et des Jeux  
Olympiques et Paralympiques

## « La clé de voûte de cette démarche, c'est l'anticipation et la pédagogie »

Les Jeux, premier événement sportif planétaire, soulèvent des **défis organisationnels hors du commun**. Des défis d'autant plus grands que nous nous sommes collectivement fixé l'ambition de diviser par deux leur empreinte carbone par rapport aux précédentes éditions, en faisant de nos Jeux **les premiers alignés sur l'Accord de Paris sur le climat**.

Pour atteindre cet objectif, l'enjeu des transports est évidemment central. C'est pourquoi, sur ce sujet aussi, nous portons une ambition inédite et même une double ambition.

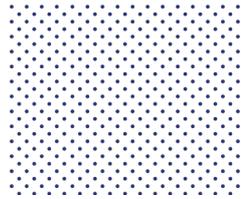
La première : garantir pour la toute première fois **l'accessibilité de 100 % des sites de compétition en transports en commun** en Île-de-France. La seconde : que 100 % des spectateurs aillent assister aux épreuves en empruntant **des mobilités actives ou collectives**.

Pour cela, nous mettons au point avec Île-de-France Mobilités et les opérateurs de transport, pour chaque site, **une offre renforcée sur les lignes de desserte et des recommandations d'itinéraires**, en même temps que nous avons développé avec les collectivités un réseau cyclable olympique de 415km, qui sera l'un des volets importants de l'héritage des Jeux.

Au-delà des dispositions que nous prenons pour les spectateurs, nous nous assurons aussi de **prévenir et de limiter les impacts sur les usagers du quotidien**. La clé de voûte de cette démarche, qui est essentielle pour l'acceptabilité sociale des Jeux, **c'est l'anticipation et la pédagogie**. C'est tout l'objet du site [anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr) qui doit permettre à chacun, particulier ou professionnel, de se projeter et d'adapter si besoin ses déplacements quotidiens cet été, tant sur le rail que sur la route.

Enfin, nous entreprenons des efforts inédits en termes d'infrastructures et de services, en lien avec Paris 2024, les opérateurs, les préfets et notre groupe d'experts d'usage, pour être **au rendez-vous de l'accessibilité universelle des Jeux pour les personnes en situation de handicap**. Et pour permettre ainsi aux Jeux d'être non seulement la plus grande fête du sport jamais organisée dans notre pays, mais **un vecteur d'accélération de nos transformations vers une société plus inclusive**.

# Les transports pendant les Jeux : les chiffres-clés



Les Jeux Olympiques et Paralympiques constituent un rendez-vous planétaire. Pendant cet événement, **jusqu'à 500 000 spectateurs par jour se déplaceront** en Île-de-France. Pour accompagner les Franciliens dans leurs déplacements, plusieurs actions sont mises en place : augmentation de l'offre de transport, incitation à de nouveaux modes de déplacement... Voici l'essentiel de l'événement et de la dimension transport en chiffres-clés.

## L'événement



L'équivalent de **43 compétitions**

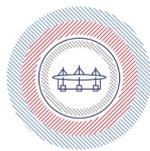
en simultané et 29 jours de compétition au total

**41 sites** de compétitions olympiques

**20 sites** de compétition paralympiques

**80 % des Jeux** se déroulent en Île-de-France

## Dispositif sur les routes



**185 km de voies** olympiques et paralympiques aménagées en Île-de-France

**Et aussi : des périmètres de sécurisation et de circulation autour des sites**

## Usagers



**4 millions** de Franciliens qui utilisent quotidiennement les transports en commun en Île-de-France

**2,1 jours** par semaine de télétravail en moyenne pour les actifs franciliens

Jusqu'à

**500 000 spectateurs** par jour en transports en commun

**200 000 accredités** qui se déplaceront sur les routes et en transports en commun

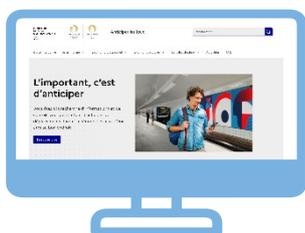
## Logistique



Plus de **8 millions** d'enlèvements ou de livraisons prévus chaque semaine pendant les Jeux (soit un flux de marchandise **multiplié par 2**). *Rendez-vous p.14 pour en savoir plus sur l'accompagnement construit avec et pour les professionnels.*

## L'accessibilité des transports renforcée

Plusieurs aménagements vont contribuer à **améliorer les déplacements des personnes à mobilité réduite** pendant et après les Jeux, avec notamment la mise en place de **navettes dédiées aux spectateurs en fauteuil roulant (PFR)** disposant d'un billet PFR pour les Jeux, depuis 8 gares parisiennes (Gare Montparnasse, Gare de Lyon, Gare d'Austerlitz, Gare de Bercy, Gare du Nord, Gare de l'Est, Gare Saint-Lazare et Rosa Parks) vers l'ensemble des lieux de compétition. D'autres améliorations sont également prévues, comme la **mise en place de la plateforme unique d'information et d'assistance en gare**, la mise en accessibilité des gares, l'amélioration de l'accessibilité pour les voyageurs avec des déficiences sensorielles dans le métro (amélioration de l'application Île-de-France Mobilités, manchons en braille, signalétique hypersignes, etc.), **l'augmentation du nombre de stations de métro accessibles** pour les usagers en fauteuil roulant (29 en 2024, contre 9 en 2017) ou encore le déploiement de 1 000 taxis accessibles (contre 200 en 2023).



### Informer en amont pour pouvoir organiser ses déplacements pendant les Jeux

à **6 mois** de la cérémonie d'ouverture des JO, lancement de la campagne de sensibilisation qui s'étalera jusqu'aux Jeux Paralympiques, et lancement du site Internet [anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr).



### Augmenter l'offre

**+ 15 % d'offre de transport** commandée par Île-de-France Mobilités aux opérateurs, par rapport à un été habituel (avec renforcement des lignes les plus sollicitées à leur maximum — ligne 9 à + 60 % par exemple).

**415 km de réseau cyclable olympique** dont 120 km de pistes nouvelles.

**27 000 places** de stationnement vélo, dont

**21 000** places temporaires prévues aux abords des sites, **3 000** places Vélib additionnelles et **3 000** places pérennes aux abords des gares.

**Et aussi :** mise en service d'infrastructures majeures comme le prolongement de la ligne 14, du RER E, du tramway T3b, du franchissement urbain Pleyel.

### Une démarche pilotée par le ministère chargé des Transports

La démarche « Anticiper les Jeux » est pilotée par le ministère chargé des Transports, qui travaille avec :

- **le comité d'organisation** Paris 2024 ;
- **Île-de-France Mobilités**, autorité organisatrice de la mobilité en Île-de-France responsable de la définition des plans de transport et de leur adaptation pendant les Jeux pour acheminer les voyageurs du quotidien et les spectateurs ;
- **la Ville de Paris**, ville-hôte ;
- **la préfecture de police**, qui définit les périmètres de sécurité et de circulation, et **la préfecture de la région d'Île-de-France**, relais de la démarche pour les transports en commun sur le territoire régional, ainsi que de nombreux autres services de l'Etat, **en coordination étroite avec le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques**.



# « Anticiper les Jeux » : le plan d'action

Les Jeux Olympiques et Paralympiques vont générer des besoins supplémentaires de déplacement. Pour y répondre, l'État et ses partenaires, au premier rang desquels la région Île-de-France, ont investi pour **renforcer les infrastructures**.

**Ces évolutions structurelles sont complétées par un plan d'action** qui encourage tous les usagers — réguliers ou ponctuels — à anticiper et à adapter du mieux possible leurs déplacements. L'État agit ainsi sur deux volets : l'amélioration de l'offre de transport et l'équilibre de la demande.

## Côté offre : un renfort d'offre inédit et le déploiement de nouvelles infrastructures de transports

Pour répondre aux besoins concrets en matière de déplacement, deux types d'actions sont mises en œuvre :

**1.** Un renfort de l'offre ferrée (métro, trains, RER) décidée par Île-de-France Mobilités : 15 % d'offre en plus en moyenne, jusqu'à 60 % sur les lignes qui desservent les sites ;

**2.** La mise en service des infrastructures de transports en préparation depuis plusieurs années :

○ **le réaménagement de la Gare du Nord**, dont la première partie sera achevée en avril 2024 ;

○ **le franchissement urbain de Pleyel**, qui sera livré en avril 2024, permettra les correspondances métro/RER et facilitera les déplacements à pied entre différents quartiers de Saint-Denis ;

○ **le prolongement de la ligne 14**, au Nord, jusqu'à Saint-Denis / Pleyel, et au Sud, jusqu'à l'aéroport d'Orly, qui sera mis en service en juin 2024 ;

○ **le prolongement du RER E** à l'Ouest jusqu'à Nanterre, avec une mise en œuvre progressive à partir du printemps 2024 ;

○ **le réaménagement de la Porte Maillot** (végétalisation, transformation en place publique, reconnexion au bois de Boulogne...), chantier conjoint de la Ville de Paris et de la SNCF, qui sera livré au printemps 2024 ;

○ **le prolongement du tramway T3b** à la Porte Dauphine en avril 2024 ;

○ **la réalisation d'aménagements cyclables**, avec la création de 120 km de pistes cyclables supplémentaires et 33 km d'aménagements provisoires, (pour un réseau cyclable olympique de 415 km). Au total, en Île-de-France, 3 360 km de pistes cyclables sont disponibles.





## Côté demande : une campagne pour inciter aux changements de comportement et accompagner les nouveaux modes de déplacement

La campagne « Anticiper les Jeux » met à disposition des informations, un accompagnement et des conseils pour les différents publics, particuliers comme professionnels. L'objectif est d'inciter chaque usager à anticiper ses déplacements. Cela implique de donner une information claire sur l'impact des Jeux, le plus en amont possible et d'offrir des outils et des conseils pour identifier les solutions de déplacement alternatives.

Cette démarche est relayée sur l'espace public et dans les médias, par nos partenaires (Île-de-France Mobilités, Ville de Paris, RATP, SNCF, DIRIF, ADP, autres collectivités...), pour toucher l'ensemble des Franciliens. Elle inclut le site [anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr), alimenté par une carte interactive qui indique les périodes d'affluence dans les transports en commun et les périmètres de restriction de circulation pendant les Jeux. S'y ajoutent de nombreux supports destinés spécifiquement aux professionnels : brochure, kit de communication, etc.

## Après les Jeux : un héritage au bénéfice des Franciliens

Le renforcement des infrastructures de transport et le dispositif « Anticiper les Jeux » laisseront un héritage durable dont bénéficieront tous les Franciliens. Ils continueront ainsi à profiter des nouvelles infrastructures (pistes cyclables, prolongement des lignes) mais pourront aussi adopter les habitudes prises pendant les Jeux (marche, vélo, covoiturage, lissage des heures de pointe...), pour des mobilités plus durables. Cet héritage est le résultat d'une vision de long-terme cohérente avec les politiques publiques des mobilités portées par l'État depuis la loi d'orientation des mobilités.

### Une stratégie gagnante

Cette démarche pédagogique et incitative a été déployée à plusieurs reprises lors des Jeux précédents. Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Londres en 2012 sont une référence en la matière. Appelée « Travel Demand Management » (TDM) ou « gestion de l'offre de transport », cette campagne pédagogique a permis de réduire la demande de 30 % dans les transports en commun et de 15 % sur la route, participant ainsi à éviter une trop forte saturation des réseaux de transport pendant les Jeux de Londres.

Diminuer, Décaler, Détourner, Dévier

# Les « 4D »

# pour réguler la demande de transports



Pour améliorer le fonctionnement de l'ensemble du système de transport, la campagne « Anticiper les Jeux » décline « **la méthode des 4D** ». Selon les contraintes et les situations, les usagers sont ainsi invités à diminuer, à décaler, à détourner ou à dévier leurs déplacements.



## Zoom sur les mobilités alternatives (détourner)



### La marche

**La marche est recommandée pour les déplacements de courte-distance** (2 km ou plus selon les possibilités de chacun). C'est bon pour la santé, on évite l'affluence dans les transports et la congestion sur la route, et en plus, les périmètres interdits à la circulation motorisée autour des sites restent parfaitement accessibles à pied.

### Le vélo

**Le vélo est une alternative pour les trajets de moyenne distance** (5 à 10 kilomètres selon les possibilités de chacun). Il permet de traverser les périmètres fermés à la circulation motorisée, tout en optant pour un mode de déplacement durable, qui s'intègre parfaitement à l'esprit sportif des Jeux ! Au total : 415 kilomètres de réseau cyclable olympique relieront les sites olympiques en Île-de-France.



Des services comme Vélib' et Véligo Location permettent de louer un vélo pour un trajet ou pour quelques mois. Ils prévoient d'ailleurs d'augmenter le nombre de vélos disponibles à l'occasion des Jeux.



### Le covoiturage

**Pour les trajets qui nécessitent l'usage de la voiture, l'État et Île-de-France Mobilités développent de nombreuses incitations à la pratique du covoiturage, à l'approche des Jeux :**

- **jusqu'à 100 €** grâce à l'aide au covoiturage de l'État, pour les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage (25 € au 1<sup>er</sup> covoiturage et le reste au 10<sup>e</sup> covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter du premier trajet partagé).
- **jusqu'à 150 €** de gains par mois pour les conducteurs, dans le cadre du partenariat entre les plateformes de covoiturage et Île-de-France Mobilités, avec des primes allant de 3 € (période normale) à 4,50 € (période de grève ou pollution)
- **2 trajets par jour offerts** pour les passagers, en cas d'embouteillages ou de pollution de l'air, pour les détenteurs d'un passe Navigo mensuel et annuel ainsi qu'Imagine R, qui réservent un covoiturage sur une plateforme partenaire d'Île-de-France Mobilités.

Le covoiturage permet ainsi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et participe à la décongestion des routes (en 2023, 75 % des conducteurs étaient seuls dans leur voiture en heures de pointe).

## Pour des Jeux décarbonés : l'enjeu des transports

Paris 2024 vise à réduire de moitié l'empreinte carbone des Jeux Olympiques et Paralympiques en utilisant **95 % d'infrastructures existantes ou temporaires** et en ne construisant que ce qui est nécessaire pour l'héritage des territoires. Les Jeux se veulent **100 % accessibles** en transports en commun, et la campagne « Anticiper les Jeux » **encourage des changements durables dans la mobilité active (vélo, marche) et économe (covoiturage)**. Cette initiative pourrait transformer les usages en favorisant des modes de déplacement moins polluants, positionnant la France comme modèle pour des transports décarbonés lors d'événements sportifs.

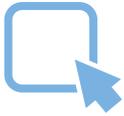
# Les 3 objectifs de la campagne :

informer, accompagner et faire agir

« La campagne "Anticiper les Jeux" a été pensée pour s'adresser à tous les Franciliens ainsi qu'aux 1,7 million d'entreprises d'Île-de-France. Notre priorité est de les accompagner au mieux pour qu'ils puissent se préparer en amont des Jeux. En donnant à voir à l'avance les informations disponibles, chacun pourra s'adapter. À cet effet, nous mettons à disposition des outils, la plupart préparés avec et pour les professionnels et les collectivités. En plus de l'outil central que représente la cartographie dynamique jour par jour / heure par heure des impacts, nous avons aussi conçu des kits de communication "prêts à l'emploi" pour faciliter la diffusion de l'information auprès des salariés et des habitants ».



**Florent Bardon,**  
coordonnateur national des  
mobilités pour les Jeux  
Olympiques et Paralympiques  
de Paris 2024



## Site web [anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr)

C'est le cœur du dispositif essentiel pour les Franciliens en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. L'internaute peut accéder à une carte interactive, une foire aux questions, un formulaire de contact et une rubrique Actualités. Le site est conçu pour répondre aux besoins des usagers et des professionnels de manière précise et pratique.



*Éléments du kit de communication à destination des entreprises et des administrations*

## Kit de communication pour les professionnels

À destination des entreprises, des fédérations professionnelles et des collectivités, ce kit comprend des outils de communication, tels que des bannières ou des affiches-conseil, et des messages prêts à l'emploi. Les entreprises pourront communiquer plus facilement en interne comme vis-à-vis de leurs clients sur les adaptations à prévoir pendant les Jeux. Ce kit est disponible pour le téléchargement sur [anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr).

## Les 3 objectifs de la campagne : informer, accompagner et faire agir



Exemple d'affiche diffusée à l'échelle de l'Île-de-France

### Affichage

La campagne d'affichage en Île-de-France a commencé le 29 janvier 2024. Elle valorise une diversité de situations à même de représenter une solution alternative pour la période des Jeux : télétravail (lorsque cela est possible), vélo, marche, transports en commun, en évitant les heures d'affluence et les stations très fréquentées, covoiturage, livraisons, etc.



### Générateur de plan d'action personnalisé pour les professionnels

Cet outil se présentera sous la forme d'un questionnaire et permettra aux professionnels d'obtenir une série d'actions adaptées à leur activité et à leurs contraintes. Il sera en ligne prochainement.



### Presse

Depuis le 29 janvier 2024, plus de 300 000 brochures « L'essentiel pour les pros » sont insérées dans une cinquantaine de titres de presse professionnelle spécialisée envoyés aux abonnés franciliens. La brochure de 8 pages délivre les informations essentielles et les conseils utiles pour anticiper cet événement et préparer les entreprises à gérer les déplacements en lien avec leur activité dans les meilleures conditions.



### Campagne digitale

Le plan d'action se décline sur les réseaux sociaux (ministères et partenaires) et en insertion publicitaire sur des pages Internet, afin de toucher le public le plus large possible. L'objectif est ici de diriger un maximum d'utilisateurs vers le site Internet, qui concentre les informations relatives aux déplacements pendant les Jeux.



### Spots radios

Une série d'annonces radio est également diffusée pour informer les auditeurs de l'existence du site Internet. Comme les affiches, ces spots mettent en scène des situations où des Franciliens font le choix d'adapter leurs déplacements sur la période des JOP 2024.

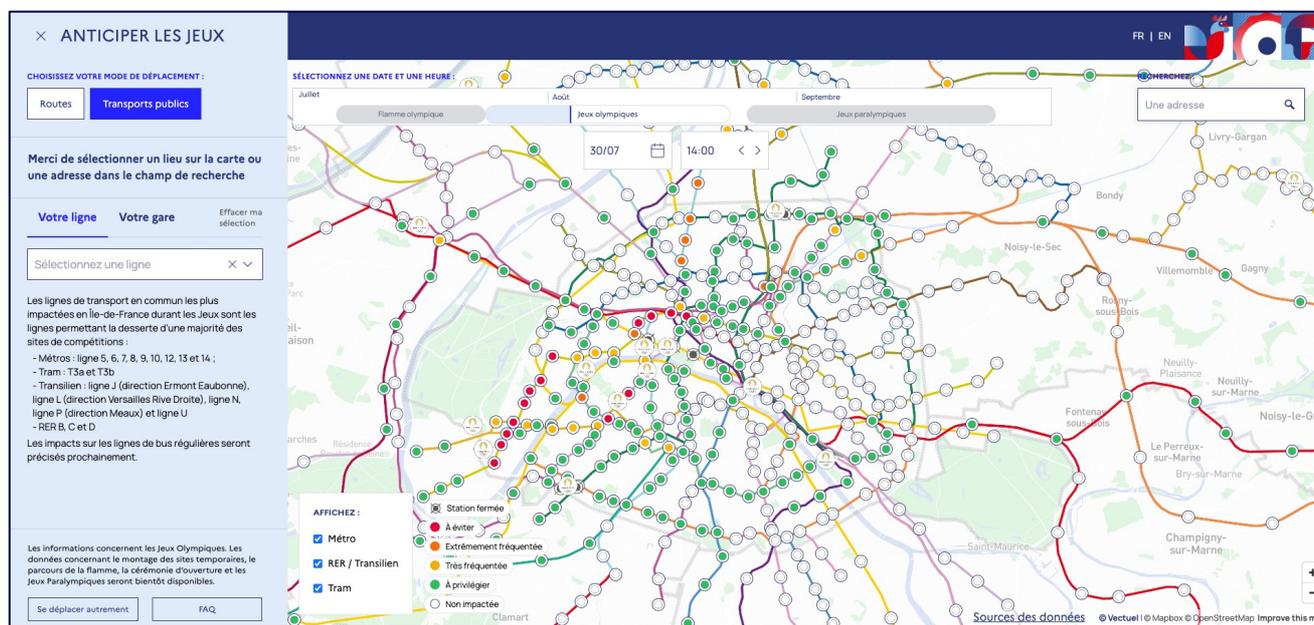
# Le site de référence pour préparer les déplacements : [anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr)

Le site « [anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr) » est **l'outil central de la campagne** : il présente les impacts des Jeux sur la route et dans les transports en commun, notamment grâce à une carte interactive. Il s'adresse à tous les usagers, particuliers et professionnels.

Ce site, activé en amont des Jeux, n'a pas vocation à relayer l'information-voyageurs en temps réel qui reste du ressort des opérateurs, de l'autorité organisatrice Île-de-France-Mobilités et des calculateurs d'itinéraires.

## Une carte interactive exclusive « anticiper les jeux »

Outil-phare à disposition des Franciliens pour préparer leurs déplacements à l'été 2024, cette carte de référence indique, pour les transports en commun, **l'affluence d'une station/gare, d'une ligne de métro en Île-de-France** à un instant donné. Pour la route, la carte indique les périmètres de restriction de circulation et les axes concernés par une voie réservée aux véhicules accrédités.





## Foire aux questions

Elle concentre toutes les réponses aux questions de déplacements que se posent les Franciliens à l'approche des Jeux. Elle sera enrichie en tant que de besoin.



## Alertes infos

Les alertes infos avertissent par mail des évolutions du site Internet et de la carte interactive. Chaque internaute peut s'y inscrire directement sur le site Internet [anticiperlesjeux.gouv.fr](http://anticiperlesjeux.gouv.fr).



## Pages villes-hôtes

Une page est dédiée à chaque ville-hôte accueillant une ou plusieurs épreuves des Jeux. L'internaute y retrouve les dates, horaires et zones concernés, les points de vigilance au niveau du réseau routier et de transports, ainsi que certaines alternatives de déplacement. Ces pages seront mises à jour régulièrement en collaboration avec les collectivités concernées.



## Rubrique actualités

Cette rubrique est régulièrement mise à jour. Elle donne à voir l'actualité du site Internet ou de la préparation transport des Jeux.

# Un accompagnement construit avec et pour les professionnels



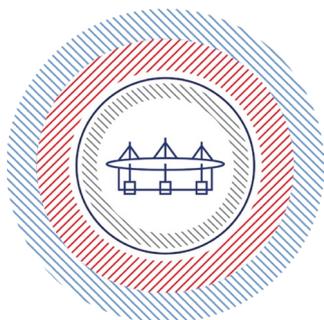
Les **activités concernées par la logistique urbaine** sont au cœur de l'attention pour la démarche « Anticiper les Jeux » : bâtiments et travaux publics, commerce de détail, grande distribution, commerce de gros, santé, déchets, hôtellerie-restauration, etc. Les professionnels de ces secteurs expriment un fort besoin d'anticipation et de préparation pour assurer le bon déroulement de leur activité et le dynamisme économique des zones concernées.

## Le baromètre : outil de mesure de l'évolution des besoins des professionnels en matière de transports

Le ministère chargé des Transports a ainsi lancé **un baromètre auprès des professionnels**, pour répondre au mieux à leurs besoins. Réalisé en décembre 2023 par Ipsos auprès d'un panel de chefs d'entreprises franciliennes, **ce baromètre a confirmé la nécessité d'une campagne d'information** sur les impacts des Jeux sur les réseaux de transport. En effet, près de 70 % des personnes interrogées estimaient être mal informées sur l'organisation des Jeux et plus de la moitié d'entre elles se disaient mal préparées aux impacts éventuels sur leurs déplacements. **Ce baromètre sera renouvelé régulièrement** d'ici au début des Jeux pour évaluer l'impact de la campagne.

## Les périmètres de circulation : une anticipation nécessaire pour les professionnels

Tout au long des Jeux, les professionnels et les usagers sont invités à anticiper leurs déplacements à proximité des sites olympiques. Ces derniers seront tous entourés par une zone rouge et une zone bleue.



//// En zone rouge : accès motorisé interdit sauf dérogation\*

\*Dérogations possibles sur la plate-forme numérique de la préfecture de Police (ouverture au printemps 2024)

//// En zone bleue : accès motorisé réglementé : déviation de la circulation de transit

//// En zone grise : sites de compétition.

## Des outils pratiques et pédagogiques, au service de la logistique urbaine

La LUJOP (Logistique urbaine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques) regroupe plus de 30 fédérations professionnelles qui représentent tous les secteurs de la logistique. C'est un partenaire dans la construction de la démarche « Anticiper les Jeux ».

### Les professionnels ont ainsi participé à l'élaboration des différents outils et éléments de communication, par exemple :

**Conception**  
d'études pour les  
professionnels

**Test**  
du site Internet de la  
campagne

**Participation**  
à des ateliers  
territoriaux\*

\*qui s'étaleront jusqu'au printemps 2024, afin d'identifier les messages quotidiens spécifiques à délivrer sur les zones impactées par les Jeux et définir le plan de communication local associé.

### La LUJOP diffuse aussi la campagne dédiée aux professionnels auprès de ses publics.



# Des conseils déclinés localement

Les ateliers territoriaux sont menés sous la houlette des préfetures de départements pour les sites en petite et grande couronne, de la préfeture de Paris pour les sites parisiens et de la préfeture déléguée aux aéroports pour les plateformes de Roissy et d'Orly. Ils ont pour but de **partager les conseils de déplacement locaux adaptés à chaque zone impactée par les Jeux et de définir le plan d'action et de communication associé** (relais, supports, temporalité).

**Neuf zones ont été identifiées pour y mener des ateliers afin d'obtenir des conseils spécifiques :**

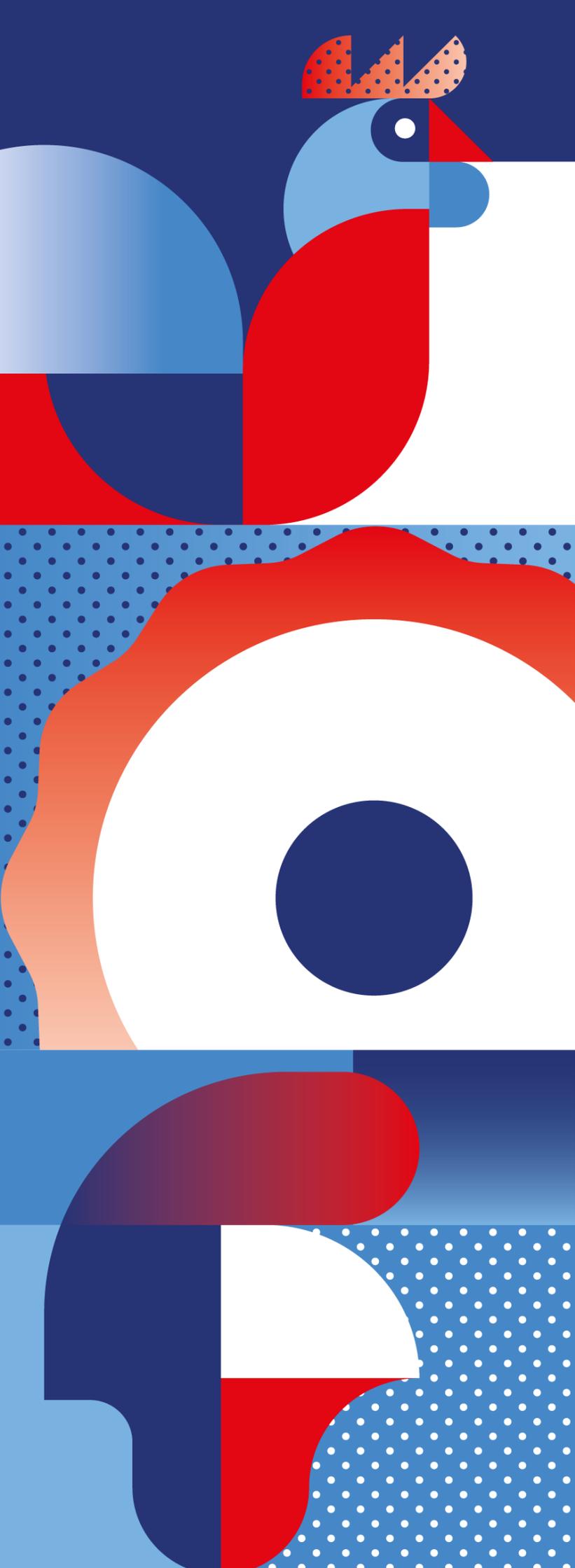
- **5 dans Paris**
  - Paris Centre (Trocadéro, stade Eiffel, Champs-de-Mars, Concorde, Invalides, pont Alexandre-III)
  - Paris Ouest (Roland-Garros et Parc des Princes)
  - Arena la Chapelle
  - Paris Sud (Arena Porte de Versailles)
  - Paris Bercy
- **4 en petite et grande couronne**
  - Seine-et-Marne
  - Yvelines
  - Hauts-de-Seine
  - Seine-Saint-Denis

Des conseils spécifiques seront également identifiés pour **les aéroports de Roissy et d'Orly**.

## L'exemple de Paris Sud : des conseils élaborés avec Île-de-France Mobilités, et partagés avec les acteurs économiques

L'Arena à la Porte de Versailles, dans la zone de Paris Sud (15e arrondissement), accueille plusieurs épreuves olympiques (volleyball, tennis de table, handball, haltérophilie) et paralympiques (boccia, paratennis, goalball). **Cela aura un fort impact sur la fréquentation des transports en commun (métros et tramways)**. Certaines lignes traversent également la zone de Paris Ouest (Roland-Garros et Parc des Princes), où se déroulent d'autres épreuves.

Pour accompagner les professionnels et les usagers dans leurs déplacements, **Île-de-France Mobilités a identifié plusieurs conseils de déplacement propres à cette zone**. Ces conseils ont été rendus possibles grâce à un atelier qui s'est tenu le 11 mars à la préfeture de la région Île-de-France, avec les acteurs économiques de la zone, en présence de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.



Rendez-vous sur

[anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr)

**pour retrouver toute  
l'actualité de la démarche  
« Anticiper les Jeux »  
et les informations  
pratiques sur les  
déplacements**

## **CONTACT PRESSE**

Marion Machu

06 64 41 64 36

[presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)

Partenaires de la campagne

îledeFrance  
mobilités 

  
VILLE DE  
**PARIS**